



Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération
des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles

**Madame le Maire,
Monsieur le Maire,**

Objet : Affichage arrêtés de délégation des
vice-présidents, DGS et désignation
des représentants au CT et CHSCT :

- A20-01 ;
- A20-02 ;
- A20-05 ;
- A20-07 ;
- A20-08 ;
- A20-09 ;
- A20-10 ;
- A20-11 ;
- A20-12 ;
- A20-13.

AG20-048

Sarcelles, le 13 octobre 2020

BORDEREAU D'ENVOI,

Conformément à l'article L.5211-47 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents ci-joints vous sont transmis pour affichage sur les panneaux d'affichage de votre collectivité.
Le certificat d'affichage ci-dessous est à retourner au Sigidurs, 1 rue des Tissonvilliers, 95200 SARCELLES.

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Mme GAUTIER Isabelle, Maire de Villemeuve-s/Dammartin
certifie avoir fait procéder à l'affichage des arrêtés de délégation de fonction et de signature des onze
vice-présidents.

Villemeuve sous
Fait à Dammartin, le 14/10/2020

